
COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

NUMERO SPECIAL

OFFICE DEPARTEMENTAL DE L'EAU
EXTRAITS DES DELIBERATIONS

PUBLICATION EN APPLICATION DU DECRET n°95-710 DU 9 MAI 1955

DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 SEPTEMBRE 2019

N°C.A.077-19 – CONVENTION DE MOYENS 2019-2022 ENTRE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA MARTINIQUE ET L'ODE

05

N°C.A.078-19 – AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE MOYENS AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DANS LE CADRE DU SUIVI ET DE LA MISE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE COMPTAGE DES PRÉLEVÈMENTS D'IRRIGATION

07

N°C.A.079-19 – CREATION D'EMPLOIS BUDGETAIRES AU SEIN DE L'ODE

09

N°C.A.080-19 – MISE EN MISSION DE M. ALEX PAVIOT A SAINT KITTS : REPRESENTATION DE L'ODE AU FORUM DE HAUT NIVEAU DES MINISTRES DE L'EAU DE LA CARAÏBE

11

N°C.A.081-19 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 018-05-2016 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEI : CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'INFRASTRUCTURE D'ASSAINISSEMENT POUR ASSURER LE TRANSFERT DES EFFLUENTS DE LA STEP D'ACAJOU VERS LA STEP DE GAIGNERON COMMUNE DU LAMENTIN

13

N°C.A.082-19 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'UMR BOREA: CARAQUE- PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LA PRESSION CHIMIQUE A LA CHLORDECON ET LA 58-HYDROCHLORDECON SUR LES SOLS EN MARTINIQUE

15

N°C.A.083-19 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'ENTREPRISE LES JARDINS DE LA FORÊT: DEVELOPPEMENT DE L'AGROFORESTERIE EN TERRES AGRICOLES DEGRADEES ET PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE VEGETALE ET DE LA RESSOURCE EN EAU : CONSTRUCTION D'UN CARBET A VISEE PEDAGOGIQUE

17

N°C.A.084-19 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE : REALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

19

N°C.A.085-19 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNE DU VAUCUN : REVISION DU PROFIL DE BAIGNADE DE LA POINTE FAULA

21

N°C.A.086-19 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE : CONTRAT LITTORAL NORD - ANIMATION ET COORDINATION 2019

23

N°C.A.087-19 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ODYSSEI : MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR DE TETE ET D'UNE STATION DE POMPAGE SUR L'UPEP DE DURAND (ETUDES PREALABLES)

25

N°C.A.088-19 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ODYSSEI : REHABILITATION DES PRISES D'EAU DUCLOS ET DUMAIZE DE L'UPEP DE DIDIER

27

N°C.A.089-19 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ODYSSEI: SECURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE - ADDUCTION DE NORLEY VERS LE QUARTIER DEMARCHE BAS/CITE SAINT -GEORGES/LES HAUTS DE MADIANA/FOND LAHAYE

29

N°C.A.090-19 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ODYSSEI: SECURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE JAMBETTE

31

N°C.A.091-19 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE : DEVOIEMENT ET RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION CARABIN-MACEDOINE ET REPRISE DE LA DISTRIBUTION DU RESERVOIR CROISEE QUATRE AU LORRAIN

33

N°C.A.092-19 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE: CONVENTION D'AMELIORATION DES PERFORMANCES DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE

35

N°C.A.093-19 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'ENTREPRISE LES JARDINS DE LA FORÊT: DEVELOPPEMENT DE L'AGROFORESTERIE EN TERRES AGRICOLES DEGRADEES ET PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE VEGETALE ET DE LA RESSOURCE EN EAU : AMENAGEMENT D'UNE RETENUE COLLINAIRE

37

N°C.A.094-19 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ODYSSEI: TRAVAUX DE REHABILITATION DES POSTES DE REFOULEMENT DE LA CACEM - TRANCHE 1

39

N°C.A.095-19 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A ODYSSEI : MISE EN ŒUVRE D'UN NOUVEL ITINERAIRE DE LA CANALISATION DE REFOULEMENT ENTRE LE POSTE DE REFOULEMENT D'ACAJOU ET CELUI DE MAHAULT

41

N°C.A.096-19 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION À LA VILLE DES TROIS-ILETS : TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'EAUX USEES DE L'AVENUE DE L'IMPERATRICE JOSEPHINE

43

N°C.A.097-19 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'ENTREPRISE LES JARDINS DE LA FORÊT : DEVELOPPEMENT DE L'AGROFORESTERIE EN TERRES AGRICOLES DEGRADEES ET PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE VEGETALE ET DE LA RESSOURCE EN EAU : DEVELOPPEMENT DE L'AGROFORESTERIE ET PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE VEGETALE

45

N°C.A.098-19 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA SOCIETE ANTILAISE D'EXPLOITATION DE PORTS DE PLAISANCE - LA MARINA DU MARIN : PROJET DE ZONE DE MOUILLAGE ET D'AQUALOGES EN BAIE DU MARIN (EXPERTISE ET ETUDE D'IMPACT)

47

N°C.A.099-19 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION MARTINICAISE POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE (AMISOP) : ATELIER D'INSERTION : "ENTRE NATURE ET CULTURE" - PHASE TRAVAUX ANSE AZEROT

49

N°C.A.100-19 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 019-05-2016 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE OZANAM : PROJET PILOTE DE RECYCLAGE D'EAU GRISE & RECUPERATION DE CHALEUR COMMUNE DE SCHOELCHER

51

N°C.A.101-19 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 035-12-2016 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE E-COMPAGNIE : MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE DESHYDRATATION DES BOUES D'ASSAINISSEMENT DANS LE SUD DE LA MARTINIQUE

53

N°C.A.102-19 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 018-07-2017 PORTANT ATTRIBUTION A LA SARL CHOISY : MODERNISATION DU SYSTEME D'IRRIGATION : PASSAGE D'UN SYSTEME "SUR FRONDAISON" EN "SOUS FRONDAISON" - COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

55

N°C.A.103-19 – PROROGATION DE LA DUREE D'EXECUTION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION A LA POTERIE DES TROIS-ILETS: CAMPAGNE RSDE (RECHERCHE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'EAU) – 2014

57

N°C.A.104-19 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 045-11-2017 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNE DE SAINTE-MARIE : REHABILITATION DES RESEAUX D'EAUX POTABLE DANS LE CADRE DE LA REQUALIFICATION DE LA RUE DES ETAGES

59

N°C.A.105-19 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 047-11-2017 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNE DE SAINTE-MARIE : REHABILITATION DES RESEAUX D'EAUX USEES DANS LE CADRE DE LA REQUALIFICATION DE LA RUE DES ETAGES

61

N°C.A.106-19 – ANNULATION D'UNE ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ASSOMER : PROJET CAMSUB : SENSIBILISATION DES MARTINICAIS A LA PRESERVATION DU MILIEU MARIN PAR RETRANSMISSION EN DIRECT D'UNE PLONGEE SOUS-MARINE SUBVENTIONNEE PAR L'OFFICE DE L'EAU

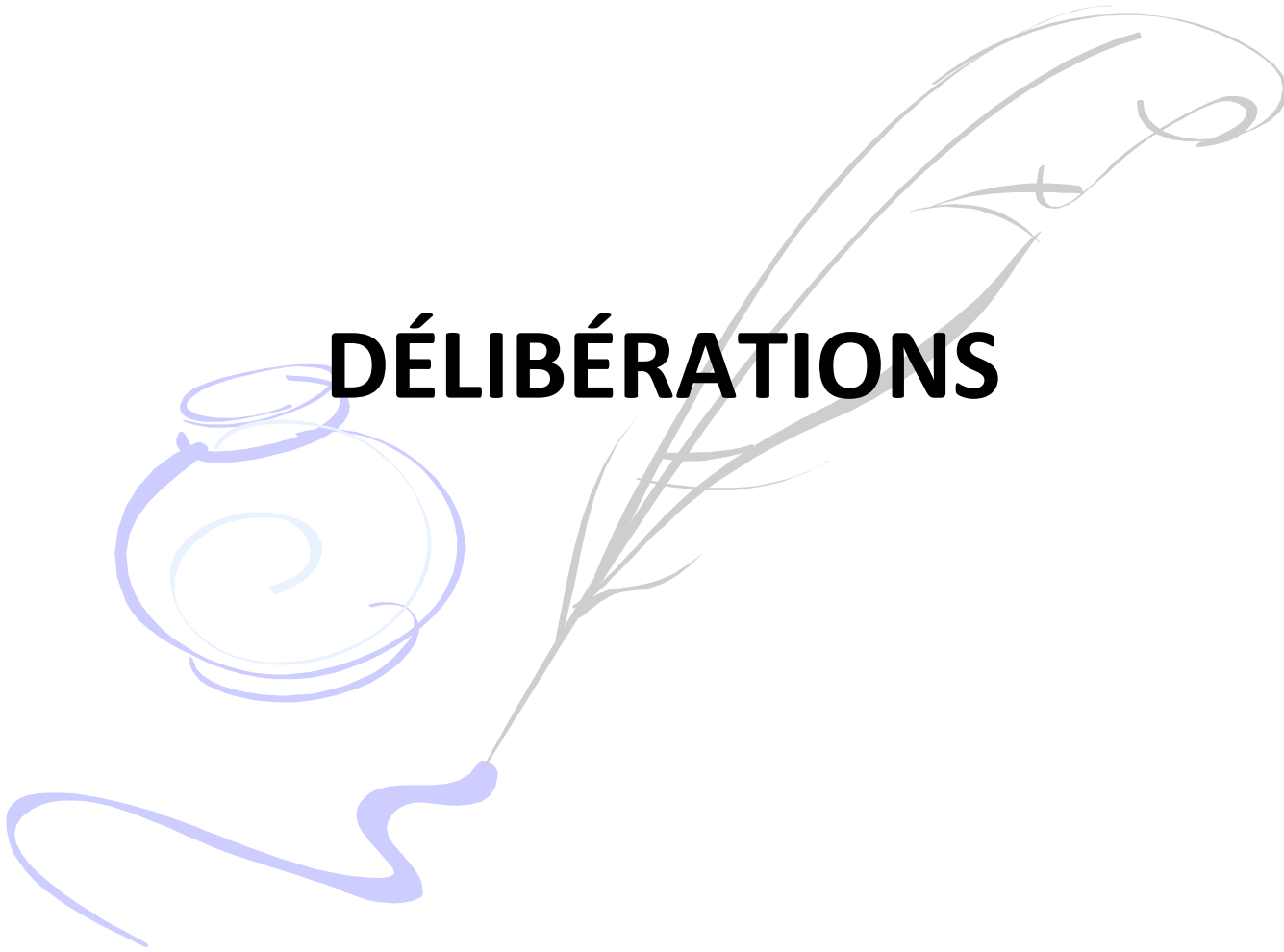
63

N°C.A.107-19 – ANNULATION D'UNE ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA SARL AGRIMART PROCESS : REALISATION D'UNE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX DE PROCESS SUBVENTIONNEE PAR L'OFFICE DE L'EAU

65

N°C.A.108-19 – DESENGAGEMENT DE CREDITS RELATIFS A DES SUBVENTIONS ACCORDEES ENTRE 2011 ET 2016 CORRESPONDANTS A DES PROJETS N'AYANT CONNU AUCUN DEBUT D'EXECUTION

67



DÉLIBÉRATIONS



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 20-09-2019/077

Date de publication :

Objet : CONVENTION DE MOYENS 2019-2022 ENTRE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA MARTINIQUE ET L'ODE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 25/01/2019 /003 adoptant le programme d'actions 2019 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 25/01/2019 /007 adoptant le budget primitif de l'exercice 2019,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser une convention de moyens pour la période 2019-2022 avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique.
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE pour la mise en œuvre du programme d'action 2019 figurant en annexe à 165 000 € TTC,
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **65** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 10 OCT. 2019



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 20-09-2019/078

Date de publication :

Objet : AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE MOYENS AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DANS LE CADRE DU SUIVI ET DE LA MISE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE COMPTAGE DES PRÉLEVÈMENTS D'IRRIGATION

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 20/10/2017/074 adoptant le projet de convention partenariat et le financement d'études et d'actions avec la Chambre d'Agriculture de Martinique dans le cadre de l'acquisition de compteurs d'irrigation,
- **VU** la délibération n° CA 29/01/2018 /134, adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 25/06/2018 /207 annulant la délibération n° CA 20/10/2017/074,
- **VU** la délibération n° CA 25/06/2018 /208 adoptant la convention de moyens avec la Chambre d'agriculture pour le suivi de la mise en place des dispositifs de comptage des prélèvements d'irrigation,
- **VU** la délibération n° CA 25/01/2019 /007 adoptant le budget primitif de l'exercice 2019,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à prolonger de six mois par avenant la convention de moyens avec la Chambre d'Agriculture relatif à la mise en place des dispositifs de comptage des prélèvements d'irrigation.
- De revaloriser, dans le cadre de cet avenant, le financement de l'opération de 20 000 € TTC pour porter le montant maximal de la participation de l'ODE à 60 000 € TTC,
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **204** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 10 OCT. 2019



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 20-09-2019/079

Date de publication :

Objet : CREATION D'EMPLOIS BUDGETAIRES AU SEIN DE L'ODE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code Général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-5 et L.3312-6,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire notamment le paragraphe 1, les articles R213-59 à R 213-71,
- **VU** les dispositions législatives et réglementaires applicables à la fonction publique territoriale,
- **VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

- **VU** la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- De créer un emploi budgétaire d'adjoint administratif principal de 2nde classe (Catégorie C), à compter du 1^{er} octobre 2019.
- De prévoir et d'inscrire les crédits correspondants au chapitre 012 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 10 OCT. 2019



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 20-09-2019/080

Date de publication :

Objet : MISE EN MISSION DE M. ALEX PAVIOT A SAINT KITTS : REPRESENTATION DE L'ODE AU FORUM DE HAUT NIVEAU DES MINISTRES DE L'EAU DE LA CARAÏBE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code Général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-5 et L.3312-6,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative notamment le titre 1e du livre II, l'article L. 213-153,
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire notamment le paragraphe 1, l'article R. 213-64,
- **VU** les dispositions législatives et réglementaires applicables à la fonction publique territoriale,
- **VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

- **VU** la loi OUDIN-SANTINI du 09 février 2005 avec l'adoption en 2013 d'une disposition donnant la possibilité à l'ODE de consacrer 1% du budget de l'établissement pour des actions de coopération décentralisée,
- **VU** la Loi LEMA de décembre 2006,
- **VU** le règlement intérieur du CA de l'ODE Martinique voté en séance du 20 octobre 2017
- Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

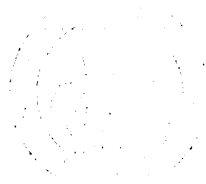
Décident,

- De mettre M. Alex PAVIOT en mission afin de représenter le Président de l'ODE au "Forum de Haut Niveau des Ministres de l'Eau de la Caraïbe" » du 12 au 18 octobre 2019 qui se tiendra à St Kitts.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

10 OCT. 2019



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 20-09-2019/081

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 018-05-2016 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEI : CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'INFRASTRUCTURE D'ASSAINISSEMENT POUR ASSURER LE TRANSFERT DES EFFLUENTS DE LA STEP D'ACAJOU VERS LA STEP DE GAIGNERON COMMUNE DU LAMENTIN

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 026-16 du Conseil d'Administration du 29 avril 2016, attribuant une subvention initiale de 1 200 000,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 18-12-2017/132 du Conseil d'Administration du 18 décembre 2017, modifiant le plan de financement de la convention n°026-16,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice **2019**,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du **18 juillet 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder un délai supplémentaire d'1 an à compter de la date de signature de l'avenant à la convention de financement initiale pour réaliser la « **Construction des ouvrages d'infrastructure d'assainissement pour assurer le transfert des effluents de la STEP d'Acajou vers la STEP de Gaigneron commune du Lamentin** ».
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des pièces administratives ainsi que tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **10 OCT. 2019**

Le Président



Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 20-09-2019/082

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'UMR BOREA : CARAQUE - PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LA PRESSION CHIMIQUE A LA CHLORDECONE ET LA 5B-HYDROCHLOREDECONA SUR LES SOLS EN MARTINIQUE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,

- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice **2019**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **13 mars 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **13 juin 2019**,
- **VU** la délibération n° CA 08-07-2019/068 du Conseil d'Administration du 08 juillet 2019 de sursoir à statuer,
- **VU** les éléments complémentaires versés au dossier en date du **19 août 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **23 042,00 €** à l'**UMR BOREA** pour la réalisation de l'opération suivante :
CARAQUE - Programme de recherche sur la pression chimique à la chlordécone et la 5b-hydrochlordécone sur les sols en Martinique,
- De rattacher cette subvention à la fiche action **1.A « Améliorer les connaissances et optimiser les suivis de la ressource en eau et des milieux aquatiques »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**,
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **19%** du montant de l'opération,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 du budget de l'Office De l'Eau,
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des pièces administratives ainsi que tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **10 OCT. 2019**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 20-09-2019/083

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ENTREPRISE LES JARDINS DE LA FORÊT : DEVELOPPEMENT DE L'AGROFORESTERIE EN TERRES AGRICOLES DEGRADEES ET PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE VEGETALE ET DE LA RESSOURCE EN EAU : CONSTRUCTION D'UN CARBET A VISEE PEDAGOGIQUE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice 2019,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **06 août 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **10 400,00 €** à **LES JARDINS DE LA FORÊT** pour la réalisation de l'opération suivante :
Développement de l'agroforesterie en terres agricoles dégradées et préservation de la biodiversité végétale et de la ressource en eau : Construction d'un carbet à visée pédagogique,
- De rattacher cette subvention à la fiche action **1.D « Informer et sensibiliser les publics à fort pouvoir de transmission et acteurs du changement »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**,
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50%** du montant de l'opération,
- D'accorder une bonification de **+10 %** du taux d'intervention car l'opération accompagne un autre projet financé par l'ODE
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 du budget de l'Office De l'Eau,
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des pièces administratives ainsi que tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **10 OCT. 2019**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 20-09-2019/084

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE : REALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice **2019**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **07 août 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant maximal de **125 000,00 €** à la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE** pour la réalisation de l'opération suivante :
Réalisation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable,
- De rattacher cette subvention à la fiche action **2.B « Améliorer la capacité d'intervention des acteurs de l'eau et des milieux aquatiques »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**,
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50%** du montant de l'opération,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre **204** du budget de l'Office De l'Eau,
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des pièces administratives ainsi que tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **10 OCT. 2019**

Le Président

Claude LISE





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 20-09-2019/085

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNE DU VAUCLIN : REVISION DU PROFIL DE Baignade de la Pointe Faula

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,

- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice **2019**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **04 juin 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

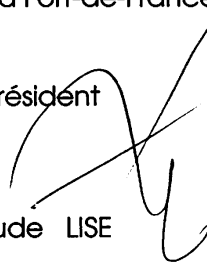
- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **3 913,00 €** à la **COMMUNE DU VAUCLIN** pour la réalisation de l'opération suivante :
Révision du profil de baignade de la Pointe Faula,
- De rattacher cette subvention à la fiche action **2.B « Améliorer la capacité d'intervention des acteurs de l'eau et des milieux aquatiques »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**,
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **70%** du montant de l'opération,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre **65** du budget de l'Office De l'Eau,
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des pièces administratives ainsi que tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **10 OCT. 2019**

Le Président

Claude LISE





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 20-09-2019/086

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE : CONTRAT LITTORAL NORD - ANIMATION ET COORDINATION 2019

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice **2019**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **07 juin 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **20 450,00 €** à la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE** pour la réalisation de l'opération suivante :
Contrat littoral Nord : Animation et Coordination 2019,
- De rattacher cette subvention à la fiche action **2.C « Élaborer et faire vivre des démarches collectives, territoriales ou thématiques »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**,
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50%** du montant de l'opération,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre **65** du budget de l'Office De l'Eau,
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des pièces administratives ainsi que tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **10 OCT. 2019**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 20-09-2019/087

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ODYSSEY : MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR DE TETE ET D'UNE STATION DE POMPAGE SUR L'UPEP DE DURAND (ETUDES PREALABLES)

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice **2019**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **06 juin 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **50 000,00 €** à **ODYSSI** pour la réalisation de l'opération suivante :
Maitrise d'œuvre pour la construction d'un réservoir de tête et d'une station de pompage sur l'UPEP de Durand (Etudes préalables),
- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.A « Sécuriser l'approvisionnement en eau potable et réguler les prélèvements »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**,
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **25%** du montant de l'opération,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre **204** du budget de l'Office De l'Eau,
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des pièces administratives ainsi que tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **10 OCT. 2019**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 20-09-2019/088

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ODYSSEI : REHABILITATION DES PRISES D'EAU DUCLOS ET DUMAUZE DE L'UPEP DE DIDIER

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice **2019**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **06 juin 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **600 000,00 €** à **ODYSSI** pour la réalisation de l'opération suivante :
Réhabilitation des prises d'eau Duclos et Dumauzé de l'UPEP de Didier,
- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.A « Sécuriser l'approvisionnement en eau potable et réguler les prélèvements »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**,
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **22%** du montant de l'opération,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre **204** du budget de l'Office De l'Eau,
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des pièces administratives ainsi que tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 10 OCT. 2019



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 20-09-2019/089

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ODYSSEI : SECURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE - ADDUCTION DE NORLEY VERS LE QUARTIER DEMARCHE BAS/CITE SAINT-GEORGES/LES HAUTS DE MADIANA/FOND LAHAYE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice 2019,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **11 mars 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **640 000,00 €** à **ODYSSI** pour la réalisation de l'opération suivante :
Sécurisation de l'alimentation en eau potable - Adduction de Norley vers le quartier Démarche Bas/Cité Saint-Georges/Les Hauts de Madiana/Fond Lahaye,
- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.A « Sécuriser l'approvisionnement en eau potable et réguler les prélèvements »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**,
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **29%** du montant de l'opération,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre **204** du budget de l'Office De l'Eau,
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des pièces administratives ainsi que tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

10 OCT. 2019



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 20-09-2019/090

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ODYSSEY : SECURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE JAMBETTE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,

- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice **2019**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **06 juin 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **200 000,00 €** à **ODYSSI** pour la réalisation de l'opération suivante :
Sécurisation de l'alimentation en eau potable de la zone industrielle de Jambette,
- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.A « Sécuriser l'approvisionnement en eau potable et réguler les prélèvements »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**,
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **18%** du montant de l'opération,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre **204** du budget de l'Office De l'Eau,
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des pièces administratives ainsi que tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **10 OCT. 2019**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 20-09-2019/091

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE : DEVOIEMENT ET RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION CARABIN-MACEDOINE ET REPRISE DE LA DISTRIBUTION DU RESERVOIR CROISEE QUATRE AU LORRAIN

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice **2019**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **07 août 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **105 000,00 €** à la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE** pour la réalisation de l'opération suivante :
Dévolement et renforcement de l'adduction Carabin-Macédoine et reprise de la distribution du réservoir Croisée Quatre au Lorrain,
- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.A « Sécuriser l'approvisionnement en eau potable et réguler les prélèvements »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**,
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **30%** du montant de l'opération,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre **204** du budget de l'Office De l'Eau,
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des pièces administratives ainsi que tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 10 OCT. 2019

Le Président

Claude LISE





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 20-09-2019/092

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE : CONVENTION D'AMELIORATION DES PERFORMANCES DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice 2019,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **09 septembre 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **500 000,00 €/an sur une durée de 3 ans soit au total 1 500 000,00 €** à la **COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE** pour la réalisation de l'opération suivante :
Convention amélioration des performances des infrastructures d'eau potable, incluant les **4 projets suivants** :
 - **Réhabilitation et mise en conformité électrique de la station de traitement de Vivé,**
 - **Modernisation et mise en conformité parasismique du dessableur de la prise d'eau de la Capot,**
 - **Réalisation de travaux d'étanchéité des bâches lessivielles et d'ultrafiltration de l'usine Vivé,**
 - **Réhabilitation et mise en conformité parasismique du dessableur de la prise d'eau de la Lézarde.**
- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.A « Sécuriser l'approvisionnement en eau potable et réguler les prélèvements »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**,
- D'arrêter le taux de participation moyen à hauteur de **83%** du montant du programme d'opérations,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 du budget de l'Office De l'Eau,
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des pièces administratives ainsi que tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **10 OCT. 2019**

Le Président

Claude LISE





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 20-09-2019/093

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ENTREPRISE LES JARDINS DE LA FORÊT : DEVELOPPEMENT DE L'AGROFORESTERIE EN TERRES AGRICOLES DEGRADEES ET PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE VEGETALE ET DE LA RESSOURCE EN EAU : AMENAGEMENT D'UNE RETENUE COLLINAIRE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice **2019**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **06 août 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **7 110,00 €** à **L'ENTREPRISE LES JARDINS DE LA FORÊT** pour la réalisation de l'opération suivante : ***Développement de l'agroforesterie en terres agricoles dégradées et préservation de la biodiversité végétale et de la ressource en eau : Aménagement d'une retenue collinaire***,
- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.C « Économiser l'eau et maîtriser les prélèvements (hors réseaux AEP) »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**,
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **30%** du montant de l'opération,
- D'accorder une bonification de **+10 %** car le projet met en œuvre une démarche collective,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre **204** du budget de l'Office De l'Eau,
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des pièces administratives ainsi que tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **10 OCT. 2019**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 20-09-2019/094

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ODYSSEY : TRAVAUX DE REHABILITATION DES POSTES DE REFOULEMENT DE LA CACEM -TRANCHE 1

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice 2019,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **06 juin 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **600 000,00 €** à **ODYSSI** pour la réalisation de l'opération suivante :
Travaux de réhabilitation des postes de refoulement de la CACEM -Tranche 1,
- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.A « Poursuivre l'amélioration et le renforcement de l'assainissement collectif »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**,
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **22%** du montant de l'opération,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre **204** du budget de l'Office De l'Eau,
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des pièces administratives ainsi que tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **10 OCT. 2019**



Le Président

Claude LISE



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 20-09-2019/095

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A ODYSSEY : MISE EN ŒUVRE D'UN NOUVEL ITINÉRAIRE DE LA CANALISATION DE REFOULEMENT ENTRE LE POSTE DE REFOULEMENT D'ACAJOU ET CELUI DE MAHAULT

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice **2019**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **12 septembre 2019**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,
- **Considérant** l'audition du demandeur en séance,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant maximal de **216 095 €** à **ODYSSI** pour la réalisation de l'opération suivante :
Mise en œuvre d'un nouvel itinéraire de la canalisation de refoulement entre le poste de refoulement d'Acajou et celui de Mahault,
- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.A « Poursuivre l'amélioration et le renforcement de l'assainissement collectif »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**,
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **80%** du montant de l'opération,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 du budget de l'Office De l'Eau,
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des pièces administratives ainsi que tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 10 OCT. 2019

Le Président

Claude LISE





REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 20-09-2019/096

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA VILLE DES TROIS-ILETS : TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'EAUX USEES DE L'AVENUE DE L'IMPERATRICE JOSEPHINE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice **2019**,
- **VU** la convention de co-maitrise d'ouvrage entre la commune des Trois Ilets et la CAESM portant sur la réalisation des travaux en matière d'eau et d'assainissement dans le cadre de l'aménagement du centre bourg des Trois-ilets,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **06 juin 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **58 208,00 €** à la **VILLE DES TROIS-ILETS** pour la réalisation de l'opération suivante :
Travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées de l'avenue de l'impératrice Joséphine,
- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.A « Poursuivre l'amélioration et le renforcement de l'assainissement collectif »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**,
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **30%** du montant de l'opération,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre **204** du budget de l'Office De l'Eau,
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des pièces administratives ainsi que tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **10 OCT. 2019**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 20-09-2019/097

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ENTREPRISE LES JARDINS DE LA FORÊT : DEVELOPPEMENT DE L'AGROFORESTERIE EN TERRES AGRICOLES DEGRADEES ET PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE VEGETALE ET DE LA RESSOURCE EN EAU : DEVELOPPEMENT DE L'AGROFORESTERIE ET PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE VEGETALE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice **2019**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **06 août 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **23 239,00 €** à **L'ENTREPRISE LES JARDINS DE LA FORÊT** pour la réalisation de l'opération suivante : Développement de l'agroforesterie en terres agricoles dégradées et préservation de la biodiversité végétale et de la ressource en eau : Développement de l'agroforesterie et préservation de la biodiversité végétale.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.E « Soutenir le développement d'une agriculture plus respectueuse de la ressource en eau et des milieux aquatiques »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**,
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **18%** du montant de l'opération,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre **204** du budget de l'Office De l'Eau,
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des pièces administratives ainsi que tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

10 OCT. 2019



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 20-09-2019/098

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA SOCIETE ANTILAISE D'EXPLOITATION DE PORTS DE PLAISANCE - LA MARINA DU MARIN : PROJET DE ZONE DE MOUILLAGE ET D'AQUALOGES EN BAIE DU MARIN (EXPERTISE ET ETUDE D'IMPACT)

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice **2019**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **12 juin 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **13 322,00 €** à la **SOCIETE ANTILAISE D'EXPLOITATION DE PORTS DE PLAISANCE - LA MARINA DU MARIN** pour la réalisation de l'opération suivante :
Projet de zone de mouillage et d'aqualoges en baie du Marin (Expertise et étude d'impact),
- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.G « Mieux gérer les effluents et déchets issus des zones portuaires, des mouillages et des activités maritimes »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**,
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50%** du montant de l'opération,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 du budget de l'Office De l'Eau,
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des pièces administratives ainsi que tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **10 OCT. 2019**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 20-09-2019/099

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION MARTINICAISE POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE (AMISOP) : ATELIER D'INSERTION : "ENTRE NATURE ET CULTURE" – PHASE TRAVAUX ANSE AZEROT

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice **2019**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **30 juillet 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **28 264,00 €** à l'**ASSOCIATION MARTINICAISE POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE** pour la réalisation de l'opération suivante :
Atelier d'insertion : "Entre Nature et Culture" – Phase travaux Anse Azérot,
- De rattacher cette subvention à la fiche action **5.D « Valoriser le patrimoine des milieux aquatiques martiniquais »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**,
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **26%** du montant de l'opération,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 du budget de l'Office De l'Eau,
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des pièces administratives ainsi que tous les actes afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **10 OCT. 2019**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 20-09-2019/100

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 019-05-2016 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE OZANAM : PROJET PILOTE DE RECYCLAGE D'EAU GRISE & RECUPERATION DE CHALEUR COMMUNE DE SCHÖELCHER

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 019-16 du Conseil d'Administration du 29 avril 2016, attribuant une subvention initiale de 6 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice **2019**,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du **24 mai 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

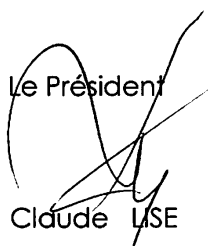
Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

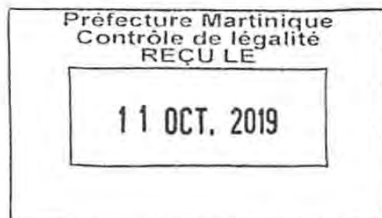
Décident,

- D'accorder un délai supplémentaire d'1 an pour réaliser le « **Projet pilote de recyclage d'eau grise et récupération de chaleur commune de Schoelcher** » portant ainsi à **3** ans la durée de la convention.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **10 OCT. 2019**

 Le Président

Claude Lise



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 20-09-2019/101

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 035-12-2016 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE E-COMPAGNIE : MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE DESHYDRATATION DES BOUES D'ASSAINISSEMENT DANS LE SUD DE LA MARTINIQUE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 099-16 du Conseil d'Administration du 30 novembre 2016, attribuant une subvention initiale de 45 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice **2019**,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du **12 juillet 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder un délai supplémentaire d'**1** an à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation à la convention de financement initiale pour la « **Mise en place d'un système de déshydratation des boues d'assainissement dans le Sud de la Martinique** ».
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **10 OCT. 2019**

Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 20-09-2019/102

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 018-07-2017 PORTANT ATTRIBUTION A LA SARL CHOISY : MODERNISATION DU SYSTEME D'IRRIGATION : PASSAGE D'UN SYSTEME "SUR FRONDAISON" EN "SOUS FRONDAISON" - COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/019 du Conseil d'Administration du 23 mai 2017, attribuant une subvention initiale de 8 129,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice **2019**,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du **26 juillet 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder un délai supplémentaire d'1 an à compter de la date de signature de l'avenant à la convention de financement initiale pour la réalisation de la « **Modernisation du système d'irrigation : passage d'un système "sur frondaison" en "sous frondaison" commune de Saint-Joseph** ».
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

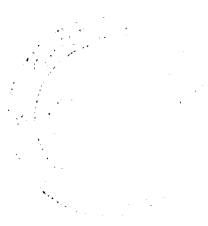
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

10 OCT. 2019

Le Président

Claude LISE





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 20-09-2019/103

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA DUREE D'EXECUTION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION A LA POTERIE DES TROIS-ILETS : CAMPAGNE RSDE (RECHERCHE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'EAU) -2014

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 061-14 du Conseil d'Administration du 19 septembre 2014, attribuant une subvention initiale de 2 550,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice **2019**,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du **29 juillet 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder un délai supplémentaire d'**1** an à compter de la date de signature de l'avenant à la convention de financement initiale pour la réalisation de la « **Campagne RSDE (recherche de substances dangereuses dans l'eau) – 2014** ».
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

10 OCT. 2019

Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 20-09-2019/104

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 045-11-2017 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNE DE SAINTE-MARIE : REHABILITATION DES RESEAUX D'EAUX POTABLE DANS LE CADRE DE LA REQUALIFICATION DE LA RUE DES ETAGES

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 20-10-2017/087 du Conseil d'Administration du 20 octobre 2017, attribuant une subvention initiale de 95 100,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice 2019,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du **27 juin 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder un délai supplémentaire d'1 à compter de la date de signature de l'avenant à la convention de financement initiale au pour la « **Réhabilitation des réseaux d'eaux potable dans le cadre de la requalification de la rue des Etages** ».
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **10 OCT. 2019**

Le Président

Claude LISE





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 20-09-2019/105

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 047-11-2017 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNE DE SAINTE-MARIE : REHABILITATION DES RESEAUX D'EAUX USEES DANS LE CADRE DE LA REQUALIFICATION DE LA RUE DES ETAGES

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 20-10-2017/090 du Conseil d'Administration du 20 octobre 2017, attribuant une subvention initiale de 32 400,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice **2019**,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du **27 juin 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder un délai supplémentaire d'1 an à compter de la date de signature de l'avenant à la convention de financement initiale pour la « **Réhabilitation des réseaux d'eaux usées dans le cadre de la requalification de la rue des Etages** ».
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **10 OCT. 2019**

Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 20-09-2019/106

Date de publication :

Objet : ANNULATION D'UNE ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ASSO-MER : PROJET CAMSUB : SENSIBILISATION DES MARTINICAIS A LA PRESERVATION DU MILIEU MARIN PAR RETRANSMISSION EN DIRECT D'UNE PLONGEE SOUS-MARINE SUBVENTIONNEE PAR L'OFFICE DE L'EAU

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 077-16 du Conseil d'Administration du 07 octobre 2016, attribuant une subvention initiale de 3 824,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la demande de complément de l'organisme en date du **13 avril 2017**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 28 avril 2017,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/015 du Conseil d'Administration du 23 mai 2017 de sursoir à statuer,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice **2019**,
- **VU** la demande d'annulation de l'organisme en date du **18 mai 2019**,
- **VU** les éléments complémentaires versés au dossier en date du **29 mai 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'approuver la demande d'annulation de la subvention d'un montant de **3 824,00 €** à l'**ASSOCIATION ASSO-MER** et la résiliation de toutes les conventions subséquentes.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

10 JUL. 2019

Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 20-09-2019/107

Date de publication :

Objet : ANNULATION D'UNE ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA SARL AGRIMART
PROCESS : REALISATION D'UNE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX DE PROCESS
SUBVENTIONNE PAR L'OFFICE DE L'EAU

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 074-13 du Conseil d'Administration du 27 septembre 2013, attribuant une subvention initiale de 4 061,00 €,
- **VU** la délibération de prorogation n° CA 116 - 15 du Conseil d'Administration du 27 novembre 2015,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice **2019**,
- **VU** la demande d'annulation de l'organisme en date du **24 juillet 2019**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **04 septembre 2019**
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'approuver la demande d'annulation de la subvention d'un montant de **4 061,00 €** à la **SARL AGRIMART PROCESS** et la résiliation de toutes les conventions subséquentes.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

10 OCT. 2019

Le Président

Claude LISE



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 12/09/2019

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 4

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 20-09-2019/108

Date de publication :

Objet : DESENGAGEMENT DE CREDITS RELATIFS A DES SUBVENTIONS ACCORDEES ENTRE 2011 ET 2016 CORRESPONDANTS A DES PROJETS N'AYANT CONNU AUCUN DEBUT D'EXECUTION

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE (représentant Marcellin NADEAU), Nadine RENARD (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Alfred MONTHEUX, Antoine VEDERINE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Mathilde BRASSY, Christophe GROS (DEAL représentant Jacques HELPIN - DAAF), Magalie JULIEN (ARS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Patricia TELLE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/007 adoptant le budget primitif de l'exercice 2019,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- De désengager les crédits correspondants aux attributions de subventions pour les projets n'ayant connu aucun début d'exécution aux cours des exercices compris entre 2011 et 2016 et n'ayant fait l'objet d'aucune demande de prorogation. Sont ainsi concernés 21 dossiers listés dans le tableau joint en annexe 1, soit un montant total de subvention de 623 792,00 €.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 25 NOV. 2019

Le Président

Claude LISE



PROJETS RELANCES ET SANS RETOUR DES BENEFICIAIRES RELATIVES AUX EXERCICES COMPRIS ENTRE 2011 ET 2016 Conseil d'administration du 20/09/2019											
	N° délibération	N° convention (le cas échéant)	Date de caducité	Bénéficiaire	Objet du dossier	Montant projet	Subvention attribuée	Avance versée	Acompte versé	Date départ courrier relance le	Date retour éléments au
1	CA 056-11	11-072	28/09/2013	CACEM	Réalisation d'une unité de valorisation de biomasse et de séchage de boues urbaines sur la zone de la trompeuse	15 850 165,00 €	150 000,00 €	-	-	09/07/2019	04/08/2019
2	CA 057-12	052-11-2012	28/09/2014	COMMUNE DE SAINTE-ANNE	Gestion Eau Assainissement liée à l'aménagement de la zone touristique de la Pointe du Marin: Réhabilitation du camping municipal- tranche 1	154 166,00 €	53 750,00 €	-	-	09/07/2019	04/08/2019
3	CA 028-13	027-07-2013	26/04/2015	COMMUNE DE SCHOELCHER	Réalisation du Schéma d'Assainissement des eaux pluviales	84 580,00 €	42 290,00 €	-	-	09/07/2019	04/08/2019
4	CA 044-13	032-07-2013	26/04/2015	FIGUÈRES SA	Construction d'une lagune: études et travaux	215 000,00 €	70 500,00 €	-	-	09/07/2019	04/08/2019
5	CA 017-13 SURSIS A STATUER CA 062-13 103-15 PRORO (1 an)	-	27/09/2015 16/12/2017	CACEM	Installation d'un réseau de stockage et de distribution des eaux pluviales de la place Emile Maurice à Saint-Joseph	309 250,00 €	12 000,00 €	-	-	09/07/2019	04/08/2019
6	CA 060-14	-	19/09/2016	EDF	Campagne RSDE 2014	56 453,60 €	25 000,00 €	-	-	16/07/2019	31/07/2019
7	CA 015-15	-	27/03/2017	EARL Elidoc Monsieur Félix VIDEUIL	Acquisition d'une citerne de récupération d'eau de pluie	1 780,00 €	355,00 €	-	-	16/07/2019	31/08/2019
8	CA 016-15	-	27/03/2017	M. Jean Michel TATLOT	Acquisition d'une citerne de récupération d'eau de pluie	2 392,75 €	479,00 €	-	-	03/07/2019	02/08/2019
9	CA 055-15	043-10-2015	11/09/2017	BANAMART SA	Automatisation du système d'irrigation sur les 14 exploitations bananières	712 500,02 €	142 500,00 €	-	-	03/07/2019	02/08/2019
10	CA 063-15	-	11/09/2017	EXPLOITATION LAPALUN SA	Mise en place du système Heliosoc	12 213,92 €	3 665,00 €	-	-	03/07/2019	01/08/2019
11	CA 069-15	-	11/09/2017	SCIC Martinique SAS	Campagne RSDE 2015	5 331,00 €	2 665,00 €	-	-	03/07/2019	01/08/2019
12	CA 070-15	052-10-2015	11/09/2017	COMMUNE DU ROBERT	Construction de bassin d'orage pour la ravine de Mansarde	547 000,00 €	30 000,00 €	-	-	16/07/2019	31/07/2019
13	CA 071-15	053-10-2015	11/09/2017	COMMUNE DU ROBERT	Construction de bassin d'orage pour la ravine de Vallaire	347 000,00 €	30 000,00 €	-	-	03/07/2019	01/08/2019
14	CA 079-15	-	11/09/2017	WWR	Lanlou Motinik abo Clément	51 550,00 €	12 000,00 €	6 000,00 €	-	03/07/2019	01/08/2019
15	CA 023-16	-	29/04/2018	SARL SOCOBAN	Etude hydrogéologique et forage de reconnaissance en eau souterraine au quartier Morne d'Orange commune de Saint-Pierre	31 150,00 €	6 230,00 €	-	-	20/06/2019	20/07/2019
16	CA 032-16	-	29/04/2018	CHAMBRE AGRICULTURE	Guide de l'observateur "réseau d'épidémiosurveillance"	15 890,13 €	3 973,00 €	-	-	20/06/2019	20/07/2019
17	CA 044-16	-	07/10/2018	ASSOCIATION WWR	Réalisation des publications du "Griot des mangliers" 2016 et d'un jeu concours sur le territoire de la Martinique	49 700,00 €	12 000,00 €	6 000,00 €	-	20/06/2019	20/07/2019
18	CA 076-16	-	07/10/2018	APNE	Réalisation d'ateliers autour de la construction d'un récupérateur d'eau de pluie	2 864,00 €	1 146,00 €	-	-	03/07/2019	01/08/2019
19	CA 081-16	-	07/10/2018	ASSOCIATION WWR	Projet de sensibilisation "dlo lori a"	27 360,00 €	10 000,00 €	5 000,00 €	-	03/07/2019	01/08/2019
20	23-05-2017/021	019-07-2017	12/06/2019	AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES	Réalisation d'un poste de refoulement des eaux usées des latrines publiques de la plage du quartier La Charmeuse - commune du Prêcheur	40 790,00 €	12 237,00 €	-	-	14/06/2019	11/07/2019
21	20-10-2017/081	040-11-2017	14/09/2019	AFIBAD	Organisation d'un colloque sur le Véliver et ses champs d'application	15 500,00 €	6 000,00 €	-	-	14/06/2019	11/07/2019
						18 532 636,42 €	626 792,00 €	17 000,00 €			

609 792,00 €

